

INFOS

Assistantes sociales

Sur rendez-vous avec Mmes Dureau et Ducrocq à Aigues-Vives ou au centre médico-social de Calvisson
04 66 01 23 13

MSA

Rue Édouard Lalo - 30924 Nîmes
Permanences de Mme Eyssete, mardi et jeudi de 8h30 à 11h30
04 66 80 87 81
Permanence générale : lundi de 8h30 à 11h30 et mardi, mercredi, vendredi de 13h30 à 16h30 - 04 66 63 65 14

CAF

321 rue M. Schuman - 30922 Nîmes
Permanence téléphonique de Mme Barbot, mardi matin - 04 66 27 43 02
Permanence administrative lundi au centre social La Calade - 1 rue de la Poterie - Sommières - 04 66 93 20 20
CAF en direct : 0820 25 30 10 (0,112 €/mn)

Accueil retraite CRAM

222 rue Guy de Maupassant - ZAC du mas Verdier - Nîmes
Permanences du lundi au jeudi de 8h00 à 17h00 et vendredi de 8h00 à 16h00 sur rendez-vous
04 66 28 28 70

Conciliation judiciaire

Une conciliatrice de justice assure en Mairie une permanence les 1^{er} et la 3^{ème} lundis du mois.
Si vous souhaitez bénéficier de ce service, merci de prendre rendez-vous au secrétariat : 04 66 35 33 63.

Pôle emploi

Regroupement de l'Assedic et de l'ANPE 3949 - <http://www.pole-emploi.fr>

Midi Libre

Correspondant M. Brin 04 66 73 75 04

Taxis

Mme Salomon 04 66 35 56 65
M. Charrier 04 66 35 55 30

SDEI

0810 363 363 ou 0810 863 863

ERDF - GRDF

0810 030 810

Allo service public

39 39

AIGUES-VIVES

LA LETTRE

Vagabond'jazz

■■■ Jazz à Junas vagabonde à Aigues-Vives pour notre plus grand plaisir... Le prochain concert est le **vendredi 28 mai, à 21h à la salle Marius École**. L'initiation des petits n'est pas oubliée puisque dans l'après-midi, les élèves de l'école Aqua Viva assisteront à un mini-concert qui leur est spécialement dédié.

Fête de la musique

■■■ C'est le **vendredi 18 juin** qu'Aigues-Vives fête cette jolie soirée musicale et c'est au Moulin à Vent, sous la pergola (site nouvellement aménagé) que les amateurs de musique se retrouveront tous. Bancs, tables, jeux et parking ont été également aménagés.

Kermesse des écoles

■■■ Le moment festif tant attendu des enfants et des parents... Pour les classes primaires, c'est le 11 juin, pour les classes maternelles, c'est le 22 juin.

Chorale

■■■ Festiv'oc vous propose de découvrir leur répertoire, le **6 juin à 18h à la salle Marius École**.

Toiles de rues

■■■ Avis aux artistes : les toiles sont à retirer au secrétariat de la Mairie. Le retour des œuvres doit se faire, au plus tard, le 4 juin au 1^{er} étage de la Mairie.
Thématique 2010 : la Camargue, la nature...

Prix citron

■■■ Les containers des poubelles, malgré leurs couleurs verte et jaune, sont vraiment disgracieux. Un petit effort pour les ranger après les collectes serait le bienvenu. Et pour tous ceux qui oublient les jours de passage, un calendrier est à votre disposition au secrétariat de la Mairie.
Plus d'excuse...

Collège

■■■ La décision est officielle, l'Éducation Nationale et le Conseil Général du Gard l'ont annoncé : le nouveau collège de Gallargues-le-Montueux va être construit et sera ouvert aux élèves à la rentrée 2013.
Merci aux parents d'élèves et aux élus qui se mobilisent depuis longtemps pour voir la concrétisation de ce projet.

CONSEIL MUNICIPAL

23 février 2010

NUMÉROS UTILES

Présents : Mmes Gonzales, Grossi, Cano, Redon, Audibert, Jordana ; MM Rey, Humbert, Bonfils, Ricou, Blanc Louis, Niquet, Tisserand, Blanc Guy, Fabaron, Rémy, Gazagne.

Absents ayant donné procuration : Mme Fourcaud pour M. Rey ; Mme Mouchet pour Mme Jordana ; Mme Pradeille pour M. Humbert ; M. Libourel pour Mme Grossi ; M. Goellner pour M. Ricou.

Absent : M. Espaze.

Secrétaire : Mme Audibert.

Avant de traiter les questions prévues à l'ordre du jour, M. le Maire précise que le recensement de la population vient de se conclure. Il souhaite alors remercier les agents recenseurs et le personnel municipal qui ont œuvré pour s'assurer du bon déroulement des opérations. Il remercie aussi tous les Aigues-Vivois qui ont avec compréhension et sympathie, rapidement répondu aux questionnaires. Les résultats définitifs seront connus en fin d'année 2010.

■■■ Travaux d'électrification : marché

M. le Maire propose d'approuver le marché à passer avec l'entreprise ALLEZ pour 110 459,70 € HT. Les autres entreprises ayant transmis leur offre sont : SPIE : 137 632,20 € HT - BOUISSEREN : 137 600,45 € HT - ETETP : 121 071,47 € HT - ALBARES : 120 704,10 € HT - MULTITEC : 111 166,65 € HT.

Proposition adoptée à l'unanimité.

■■■ Travaux d'électrification : marché de maîtrise d'œuvre

M. le Maire propose de retenir l'offre du cabinet CEREG pour assurer la maîtrise d'œuvre des projets d'électrification, d'éclairage public, de mise en discrétion des réseaux pour un taux de 7 % du montant des travaux. M. le Maire précise qu'aucune autre entreprise n'a répondu à la consultation.

Proposition adoptée à l'unanimité.

■■■ Syndicat intercommunal de protection des sites : adhésion de nouvelles communes

M. le Maire propose d'émettre un avis favorable à l'adhésion de Gallargues-le-Montueux, Aubais et Souvignargues au Syndicat de protection des sites, pour le maintien et la défense des traditions et coutumes camarguaises.

Proposition adoptée à l'unanimité.

■■■ Personnel communal : création d'un poste de rédacteur territorial

M. le Maire informe que Mireille Ciancia, adjointe administrative 1^{ère} classe a été reçue au concours de rédacteur territorial (cadre B). Il propose donc de créer un poste de rédacteur afin de la nommer à compter du 1^{er} mars 2010.

Proposition adoptée à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL

9 mars 2010

Présents : Mmes Gonzales, Grossi, Cano, Audibert, Jordana; Fourcaud, Mouchet, Pradeille ; MM Rey, Humbert, Bonfils, Ricou, Goellner, Blanc Louis, Niquet, Tisserand, Blanc Guy, Fabaron, Rémy.

Absent ayant donné procuration : M. Libourel pour Mme Grossi.

Absents : Mme Redon ; MM Espaze et Gazagne.

Secrétaire : Mme Pradeille.

■■■ Cession gratuite de terrain

M. le Maire propose d'approuver la cession gratuite d'une partie de la parcelle AC 799 située « chemin de Poujolas », soit 86 m² appartenant aux copropriétaires de la dite parcelle. M. le Maire en profite pour remercier M. Pierre Ortiz et l'ensemble des propriétaires pour cet accord et leur démarche positive.

Proposition adoptée à l'unanimité.

■■■ Convention avec la CAF

M. le Maire propose d'étudier un partenariat avec la CAF pour que les tickets loisirs soient acceptés à la médiathèque, permettant aux familles bénéficiaires de régler leur carte d'adhérent annuelle.

Proposition adoptée à l'unanimité.

MAIRIE

<http://www.aigues-vives.fr>

04 66 35 33 63 - Fax 04 66 35 04 56

POLICE MUNICIPALE

04 66 35 91 27

POLICE INTERCOMMUNALE

04 66 53 25 51

ÉCOLES

MATERNELLE 04 66 35 39 10

PRIMAIRE 04 66 35 00 29

ACCUEIL DE LOISIRS

04 66 35 38 36

CRÈCHE "LES CIGALOUS"

09 64 25 06 31

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

04 66 35 55 55

MÉDECINS

M. Bernard 04 66 73 76 77

M. Rigail 04 66 35 34 84

CHIRURGIEN DENTISTE

M. Serra 04 66 35 25 18

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

M. Mathevet - Mme Panizza

04 66 35 02 47

KINÉSITHÉRAPEUTE OSTÉOPATHE

M. Téoule 04 66 35 02 47

INFIRMIERS À DOMICILE

Mme Barnaud-Cailleux 06 77 47 15 80

Mme Begout 04 66 53 14 70

Mme Dupont

04 66 73 71 95 - 06 86 28 42 16

Mme Lanon-Etcheber

04 66 35 55 32 - 06 77 15 89 60

M. Maurin

04 66 88 28 10 - 06 69 15 25 03

Mme Soubeiran 04 66 35 28 50

Mme Rabanit-Cadiou

04 66 88 28 10 - 06 69 15 25 03

ORTHOPHONISTE

Mme Saux 04 66 73 51 01

POMPES FUNÈRES

M. Valentin 04 66 35 27 43

ABBÉ BASTIDON 04 66 53 28 47

PASTEUR FAYE 04 66 71 56 07

URGENCES

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17 ou 04 66 88 00 15

SAMU 15

SIDA INFO SERVICE 0800 840 800

ALLO ENFANCE EN DANGER 119

ACCUEIL SANS ABRI 115

SOS AMITIÉ 04 90 89 18 18

CENTRE ANTI POISON 04 91 75 25

DROGUE INFO SERVICE 113

NOUNOUS

Mme Josette Groleau

170 Mas de Coulondre

04 66 51 08 54

Mme Gaëlle Domenech

Rue de la Rosière

04 66 51 55 96 ou 06 75 22 66 58

Mme Joëlle Hardion

12 lot. la Minvielle

04 66 71 53 59 ou 06 10 89 35 47

Mme Isabelle Sorbets

569 chemin des Détours

04 66 35 24 74

Mme Béatrice Poli

50 rue Salvador Allende

04 66 35 54 79 ou 06 03 86 82 68

Mme Stéphanie Lauranton

23 lot. la Frigoule

Mme Cathie Espaze

375 rue du 19 mars 1962

04 66 53 10 74 ou 06 50 64 09 99

CHAMBRES D'HÔTES

Le Cèdre - Mme Segers

97 pl. Émile Jamais - 04 66 35 93 93

Lou Cigalou - M. Espaze

146 rue Jean Bosc - 04 66 35 33 18

La Maison d'Hélène - Mme Erbs

47 rue F. Granon - 04 66 35 32 91

Le Mas de Causse - M. Damman

Rue Jean Bosc - 06 87 57 10 28

La Maison au Mimosa - Mme Mejias

112 rue Cantonnat - 04 66 73 73 76

Le Gîte de la Poterie - M. Esteban

Rue de l'Abattoir - 04.66.35.18.79

HORAIRES

La Poste

04 66 35 35 05

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 17h30

Samedi de 9h00 à 12h00

La médiathèque

04 66 53 63 76

Mail : mediatheque@aigues-vives.fr

Mardi et vendredi : de 17h00 à 18h30

Mercredi : de 14h30 à 17h30

Jeudi et samedi : de 10h00 à 12h30

Les déchetteries

Du 16 avril au 12 septembre

De 8h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Fermetures dimanches et jours fériés

Aubais et Uchaud : fermées le mardi

Vergèze et Vestric et Candiac : fermées le vendredi

■■■ Indemnité de stage

M. le Maire rappelle le travail confié à une stagiaire, Mlle Prisila Moulin, pour rendre une étude relative à la maison du Président Gaston Doumergue. Comme le prévoit les textes, il précise qu'elle doit être indemnisée pour ses 14 semaines de stage, à hauteur de 12,5% du plafond de la sécurité sociale. Le versement sera mensuel.

Proposition adoptée à l'unanimité.

■■■ Personnel communal : création d'1 poste d'adjoint administratif territorial 1^{ère} classe et d'1 poste d'adjoint technique territorial 1^{ère} classe

Dans le cadre du décret 2009/1711 du 29 décembre 2009, la commune a la possibilité de créer 2 postes permettant la promotion au grade supérieur de 2 agents actuellement en fonction :

- Adjoint administratif 1^{ère} classe au 1^{er} avril 2010 pour Sophie Ricou.

- Adjoint technique 1^{ère} classe au 1^{er} avril 2010 pour René Grau.

Proposition adoptée à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL 25 MARS 2010

Présents : Mmes Gonzales, Grossi, Cano, Jordana, Fourcaud, Mouchet, Pradeille, Redon ; MM Rey, Bonfils, Ricou, Goellner, Blanc Louis, Niquet, Tisserand, Fabaron, Rémy.

Absents ayant donné procuration : Mme Audibert pour M. Rey ; M. Humbert pour Mme Pradeille ; M. Guy Blanc pour M. Fabaron.

Absents : MM Espaze, Gazagne, Libourel.

Secrétaire : Mme Gonzales.

En début de séance, M. le Maire donne lecture d'un message de Guy Blanc, retenu par une autre réunion.

« Monsieur le Maire, Chers Collègues du Conseil Municipal,

Suite au championnat de France de cross en sport adapté qui s'est déroulé sur notre village, le comité d'organisation, lors du débriefing auquel j'ai participé, n'a eu que des éloges et des félicitations à l'égard de la commune... pour l'accueil que nous leur avons réservés et les moyens logistiques mis à leur disposition. Il remercie M. le Maire pour son discours émouvant lors de la cérémonie d'ouverture ainsi que les services techniques et administratifs, la police municipale, le comité d'animation et les élus ainsi que l'ensemble des bénévoles qui ont participé à la réussite de ce France 2010. »

■■■ Lotissement les Deux Platanes : compte de gestion

M. Ricou rappelle que la commune avait soldé le budget annexe du lotissement des Deux Platanes en émettant les écritures comptables sur l'exercice budgétaire 2008. En conséquence, il n'y avait pas lieu de réaliser un budget 2009. Toutefois, il informe que la trésorerie a effectué la prise en compte des écritures comptables 2009, ce qui justifie le présent compte de gestion, sachant que les résultats sont identiques à ceux de la commune.

Le compte de gestion de la trésorerie du budget des Deux Platanes est adopté à l'unanimité. (Monsieur le Maire ne prend pas part au vote).

■■■ Lotissement la Minvielle : compte de gestion

M. Ricou rappelle que la commune avait soldé le budget annexe du lotissement de la Minvielle en émettant les écritures comptables sur l'exercice budgétaire 2008. En conséquence, il n'y avait pas lieu de réaliser un budget 2009. Toutefois, il informe que la trésorerie a effectué la prise en compte des écritures comptables 2009, ce qui justifie le présent compte de gestion, sachant que les résultats sont identiques à ceux de la commune.

Le compte de gestion de la trésorerie du budget de la Minvielle est adopté à l'unanimité. (Monsieur le Maire ne prend pas part au vote).

■■■ Syndicat intercommunal de protection des sites

M. le Maire propose d'émettre un avis favorable à l'adhésion des communes de Codognan et de Saint-Théodorit au syndicat intercommunal de protection des sites.

Proposition adoptée à l'unanimité.

■■■ Matériel d'investissement

M. le Maire propose que l'acquisition du matériel informatique de 641,13 € pour l'administration soit prise en charge dans les dépenses de la section d'investissement du budget général 2010.

Proposition adoptée à l'unanimité.

PHARMACIES

13 rue de la poste - 30670 Aigues-Vives

Tel : 04 66 35 26 82

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h30 à 19h30 - Samedi de 9h00 à 12h30

Permanences

1^{er} mai : Uchaud - 04 66 71 10 49

2 mai : Clarensac - 04 66 81 56 25

9 mai : Caveirac - 04 66 81 30 65

13 mai : Langlade - 04 66 81 48 75

16 mai : Caveirac - 04 66 81 30 65

23 mai : Milhaud - 04 66 74 31 77

24 mai : Aubord - 04 66 71 67 01

30 mai : Le Cailar - 04 66 88 56 49

Ça y'est, une machine à billets va être installée dans l'ancienne banque viticole, en haut de l'avenue Maurice Vedel. On aura moins de places pour jouer à la belote...

Oui, mais si on est panne de figures, on pourra toujours s'approvisionner, un jeu du « Pont de Mil-lau », par exemple, fera l'affaire, tu sais les violets !

MANIFESTATIONS

6, 13, 20 & 27 mai	Thé dansant	MusicKdanse	Salle Marius École
7 mai	Animation Lise Gros	Municipalité & Aigues-Livres	Médiathèque
8 mai	Commémoration militaire	Municipalité & ULAC	Monument aux morts
8 & 9 mai	Fête du printemps	Club Taurin Li Festéjaires	Village & arènes
8 & 9 mai	Exposition de peinture	Association artistique	Salle Jean Bosc
15 & 16 mai	Trophée de la cigale d'or	Club taurin Union Taurine	Village & arènes
27 mai	Collecte de sang	Donneurs de sang	Salle Jean Bosc
28 mai	Concert de Jazz	Municipalité & Vagabond Jazz	Salle Marius École

TRAVAUX MUNICIPAUX

Espaces verts

- Mise en place pierres au Moulin à Vent.
- Nettoyage fossé boulodrome.
- Désherbage près d'arènes, cimetière, rue de la Poste, rue du Dr Ferrand, rue Neuve, imp. de Marthe, place Jean Bosc, rue Pellegrine, ch. de Mus, le Planasset, rue de la Barre, place du Temple, rue Reine Ginieys, rue de Calvisson, parking salle Marius École, le Planas, pl. Émile Jamais, av. Maurice Vedel, ch. fossé de l'Eau Noire, ch. des Horts, rue du Dr Paul Jordana.
- Entretien espaces verts rond point rte de la Gare, complexe sportif, rue de Jérôme, rue du Cantonnat, lot. Beauregard, pl. de la Mairie, lot. Minvielle, jardin des Acacias, jardin public, stèle de Peyre.
- Gyrobroyage lot. des Écoles, Près d'Arènes, lot. Beauregard, Rte de la Gare, cimetière, complexe sportif, ch. de la Grenouille.
- Taille lauriers rose Cros de Nadal.

Travaux bâtiments communaux

- Travaux arènes.
- Travaux d'entretien gymnase, salle Jean Bosc.
- Remplacement bancs boulodrome.
- Pose serrure maison Perrier.
- Pose interrupteur stade Poujolas.
- Réparation fuite d'eau vestiaires stade Poujolas.
- Débouchage écoulement gymnase.
- Remplissage bassin école maternelle.

Voirie

- Goudronnage rte de la Gare, ch. du Moulin à Vent, ch. de la Brasserie, rue du Poujolas, ch. des Muses, ch. de Mirabeau, rte de la Vaunage, ch. de la Jasse, ch. de l'Abattoir, rue du Poujolas, Grand' Rue, ch. de Mus.
- Nettoyage grilles de pluvial salle Marius École.
- Réfection ch. de la Lignette.
- Fabrication barrières DFCL.